



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 247/08/2026

A L'ETABLISSEMENT ANNA LUBOLOKO.

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0036/MIN.AGRISA/SG/F/01/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe dollars américains deux cent vingt-cinq mille (USD 225 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cinq cent septante-cinq (USD 1575), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 11/08/2026

Directeur Administratif et Financier



M. YAYEMBE MRAYI
Directeur Général

0000247